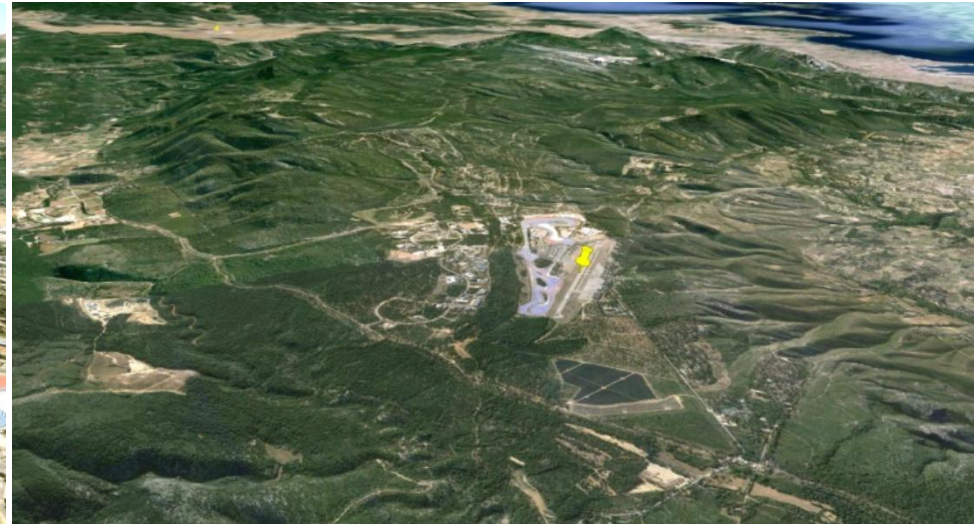
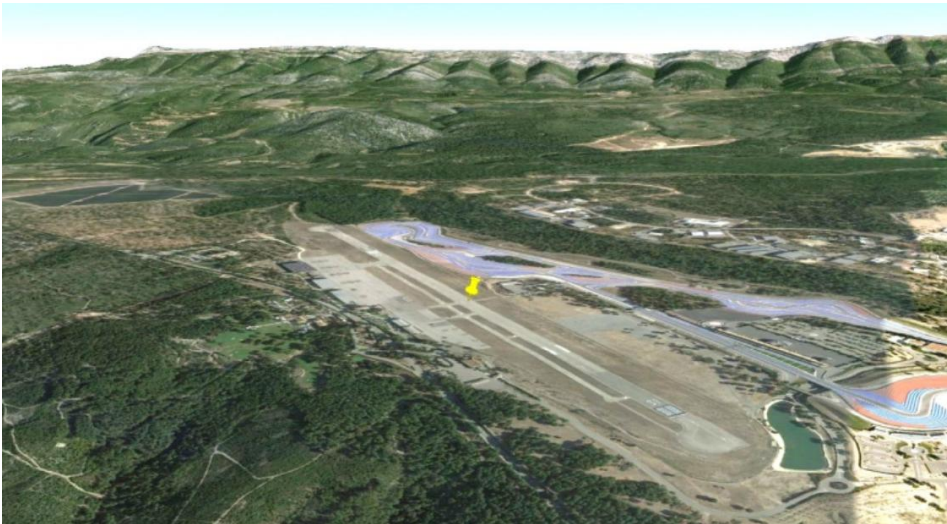


Aérodrome du Castellet



Règlementation et usages

Quelques infos utiles pour les
parapentistes qui évoluent dans les
environs

Aérodrome du Castellet

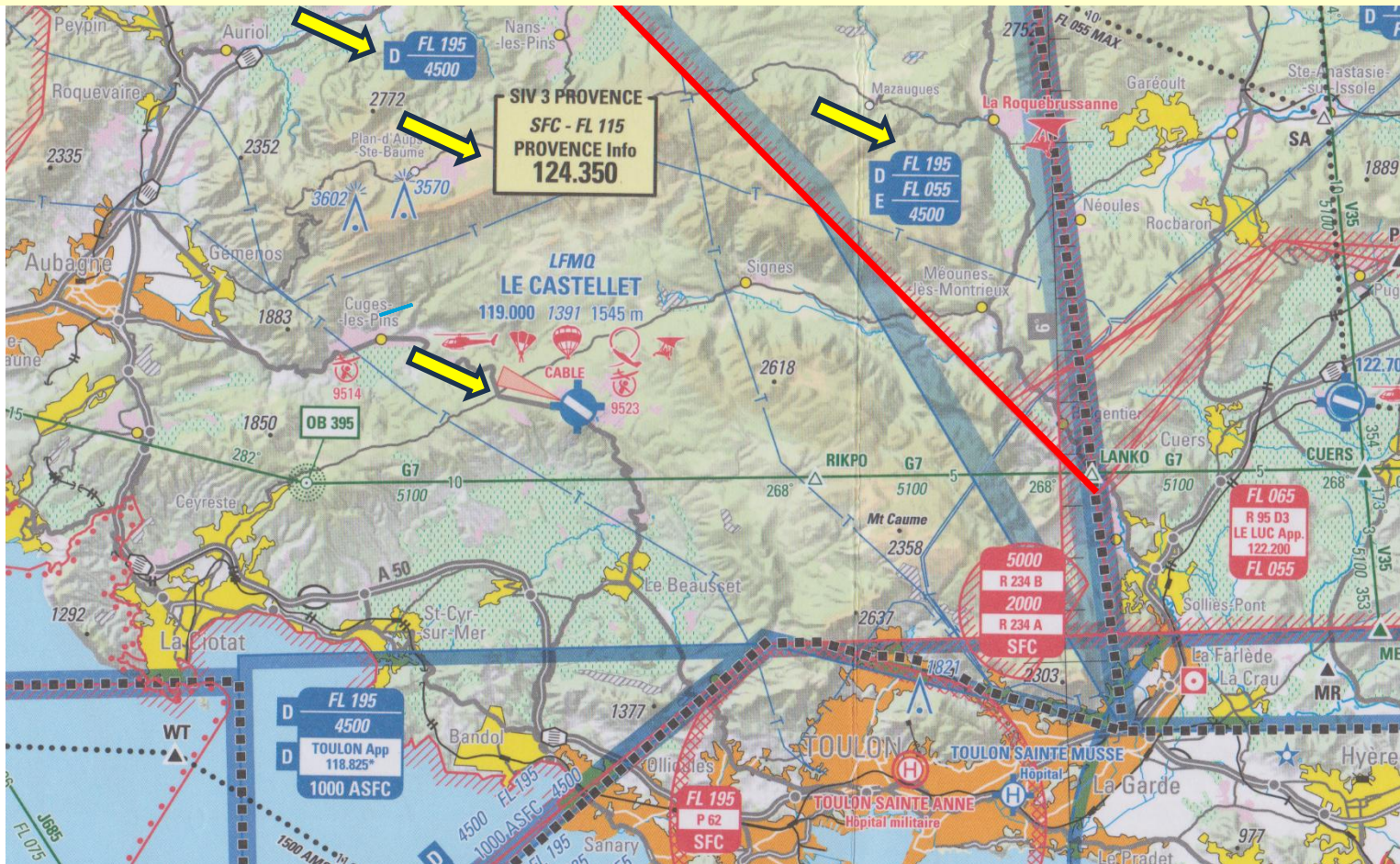
- Nous volons dans la zone d'évolution (approche, circuit de piste, et zones réglementées) de l'aérodrome dont le trafic se développe (avions (moteurs et jets) en VFR et IFR, hélicoptères).
- Nous sommes perçus comme des pilotes qui partagent l'espace aérien, mais sont difficiles à voir et hors des circuits de communication aéro de l'aviation civile (sauf si FLARM).
- La Carte OACI ne recense pas l'activité parapente des clubs de la région
- L'aérodrome fonctionne selon la carte VAC (code LFMQ) qui définit les usages

Contexte LFMQ_ Extrait carte OACI

LFMQ = Activités VFR, et 1 axe IFR (sous conditions) – AFIS 7h / 16h

Zones = Classe D, E, et en dessous en classe G

Information = SIV Provence sur toute la hauteur



LFMQ

carte VAC extrait

ATERRISSAGE A VUE
Visual landing

Ouvert à la CAP
Public air traffic

03 OCT 24

LE CASTELLET
AD 2 LFMQ ATT 01

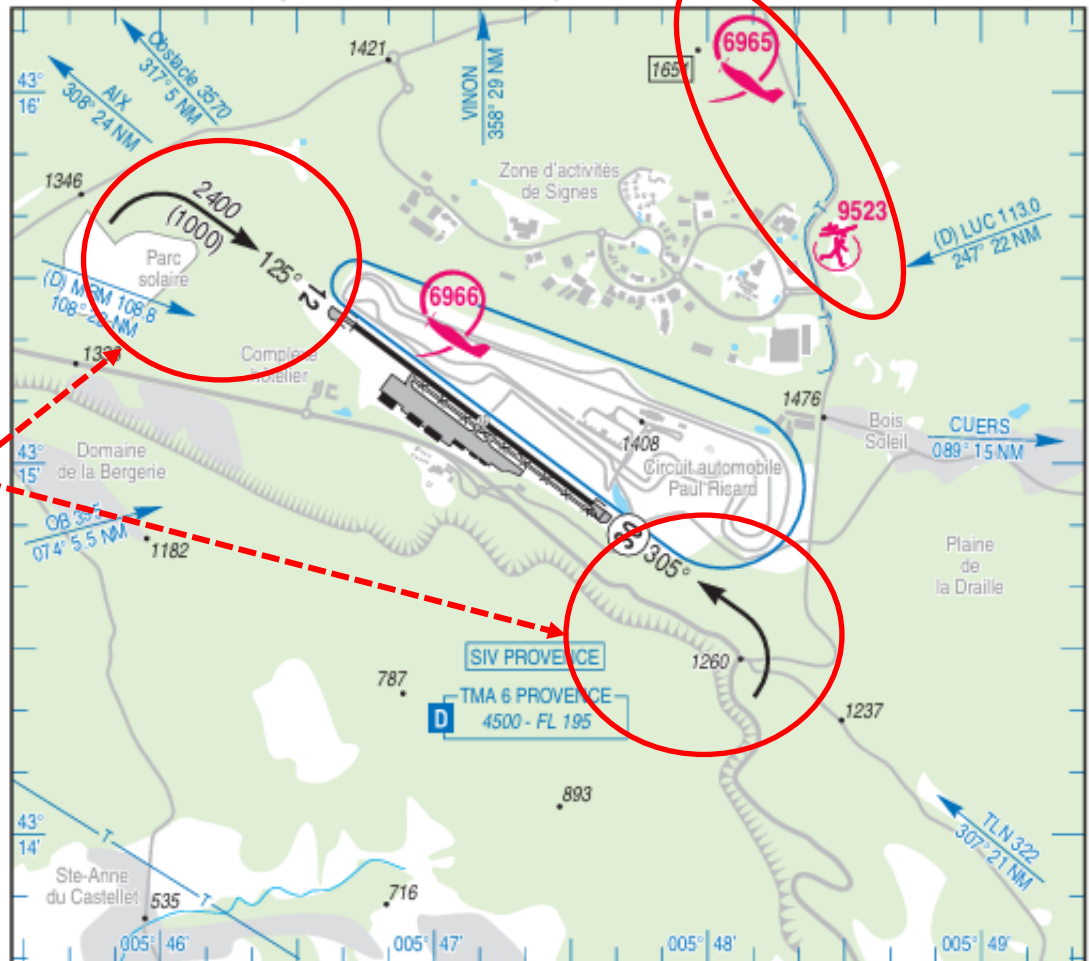
	ALT AD : 1391 (50 hPa) LAT : 43 15 08 N LONG : 005 47 10 E	LFMQ VAR : 2° E (2020)
--	---	----------------------------------

APP : PROVENCE Approche/Approach 124.350 (au-dessus de/above 4500)

TWR : NIL

AFIS : 119.005, absence ATS : A/A (119.005) FR seulement / only.

STAP : absence ATS 119.005 (utilisation voir / use see TXT02)



- Si **approche** > 4500 pieds QNH (1370 m), en communication avec Provence Info (*qui ne voit pas les parapentes*)
- **Tour de piste** (coté S-O) à environ 730 m (pas de contrôleur aérien, mais un AFIS*)
- Cohabitation = respecter les zones + **comprendre les usages**

* Aerodrome Flight Information Service

26/10/2025

Quelques rappels

des classes aériennes utiles pour parapente en Provence

Classe	Vol admis	Services de circulation aérienne		Obligation radio	Communications vocales air-sol permanentes	Clairance requise
		Contrôle	Information et alerte			
D	IFR	Séparation IFR / IFR, IFR / VFR Spécial (CTR), Information de circulation IFR / VFR	OUI	OUI	OUI	OUI
	VFR	Information de circulation de tout aéronef				
E	IFR	Séparation IFR / IFR, Information de circulation VFR dans la mesure du possible	OUI	OUI	OUI	OUI
	VFR	Information de circulation dans la mesure du possible	OUI	NON	NON	NON
G	IFR	NON	OUI (sur demande)	OUI	NON	NON
	VFR	NON	OUI (sur demande)	NON		

Liens utiles

- [Aéroport de LE CASTELLET - LFMQ – AileHop](#)
- [AIP for FRANCE](#)
- [miac1_le_castellet_lfmq.pdf](#)
- *vulgarisation lecture VAC*
<https://www.domergue.aero/devenir-pilote/carte-vac/>

conclusion

- Au dessus de 4500 pieds
 - nous sommes dans la TMA
- En dessous de 4500 pieds,
 - nous ne sommes pas contraints par la réglementation aérienne,
 - **mais** nous devons tenir compte
 - des usages et pratiques en vigueur et des activités (approche, tour de piste, axes de voltige)
 - du bon sens (hauteurs de survol des axes de piste, et du circuit automobile du Castellet)
 - Et donc éviter la proximité immédiate de l'aérodrome dans un esprit de bon voisinage